



Programme d'accompagnement à la création d'entreprise

Plaquette de présentation

Durée : 3 mois · À distance

Sommaire

PRÉSENTATION DU PROGRAMME	<u>3</u>
PRÉSENTATION DE LA FORMATRICE	<u>5</u>
PRÉREQUIS DU PROGRAMME	<u>6</u>
OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DU PROGRAMME	<u>7</u>
LES POINTS FORTS DU PROGRAMME	<u>8</u>
DURÉE ET MODALITÉS D'ACCÈS	<u>9</u>
MODALITÉS PÉDAGOGIQUES DU PROGRAMME	<u>10</u>
MODALITÉS D'ÉVALUATION DU STAGIAIRE	<u>11</u>
INDICATEURS DE RÉSULTATS DU PROGRAMME	<u>12</u>
PROGRAMME COMPLET	<u>13</u>
LES 5 RDV DE SUIVI ET LES LIVRABLES	<u>14</u>
ILS ONT SUIVI LE PROGRAMME	<u>16</u>
TARIF ET FINANCEMENTS DU PROGRAMME	<u>17</u>
INFORMATIONS DE CONTACT	<u>18</u>

Présentation du programme

Le programme est composé :

- ✓ d'un rdv diagnostic complet d'1h-1h30 en visio pour évaluer votre projet et établir un plan d'actions personnalisé
- ✓ de 5 rdv de suivi à utiliser selon vos besoins spécifiques et votre rythme d'avancement
- ✓ de l'accès à la ligne WhatsApp de la formatrice pendant 3 mois pour un suivi proactif et des réponses à toutes vos questions
- ✓ de retours illimités sur vos travaux liés à la création de votre entreprise
- ✓ de votre business plan livré clé en main pour lever vos financements et ouvrir votre compte bancaire professionnel
- ✓ de la rédaction de tous les modèles d'actes juridiques obligatoires pour la conformité de votre entreprise (CGV...)
- ✓ de l'immatriculation de votre entreprise auprès du guichet unique de l'INPI (les éventuels frais de formalités liés seront à votre charge)
- ✓ de l'accès à toute une boîte à outils de gestion pour votre future entreprise et des ressources complémentaires et bonus

Présentation du programme

Durant le programme, le stagiaire aura accès à différents contenus pédagogiques pour travailler efficacement sur les thèmes suivants :

- ✓ trouver/valider la bonne idée de business à lancer
- ✓ construire une offre de produits/services qui se vend
- ✓ se rendre visible de sa cible pour l'attirer et convertir
- ✓ choisir la forme juridique la plus adaptée au projet
- ✓ sécuriser ses finances et mesurer la rentabilité du projet
- ✓ trouver les aides et les financements pour le projet
- ✓ maîtriser toutes les obligations légales à respecter
- ✓ se préparer à la gestion de son entreprise

Présentation de la formatrice

LUCILLE MISLIN



Mon parcours

Je suis diplômée d'expertise-comptable et j'ai passé plus de 17 ans dans la profession d'expert-comptable en me spécialisant dans la création d'entreprise, et accompagné +350 entrepreneurs dont 90 en 2025.

J'ai été responsable d'un service d'accueil des porteurs de projets dans un des 4 plus grands cabinets d'expertise-comptable mondiaux.

Je suis également entrepreneure depuis plus de 10 ans, seule ou en association.

Ma mission

J'ai souhaité lancer mon activité de formation et d'accompagnement à la création et à la gestion d'entreprise pour démocratiser l'entrepreneuriat et le rendre accessible à toutes et tous, et vous permettre d'atteindre l'indépendance financière avec votre business.

Parce que tout le monde peut créer une entreprise et réussir. Vous aussi !

Mes valeurs

Les valeurs qui me guident au quotidien sont la transparence, l'intégrité, et la bienveillance. Je m'engage à respecter une charte déontologique rigoureuse, assurant la confidentialité, l'impartialité et le respect du parcours de chaque stagiaire.

J'ai conçu mon programme dans un esprit de partage de connaissances utiles et pratiques, tout en garantissant une approche éthique et responsable dans toutes les interactions.

Prérequis du programme

Les seules conditions pour avoir accès au programme d'accompagnement sont les suivantes :

- ✓ avoir accès à un ordinateur avec une connexion internet
- ✓ être en capacité d'utiliser un ordinateur de manière autonome
- ✓ maîtriser la langue française à l'écrit et à l'oral
- ✓ avoir un réel projet de création d'entreprise

Objectifs pédagogiques du programme

À l'issue du suivi complet du programme d'accompagnement, le stagiaire aura :

- trouvé une idée d'activité en adéquation avec son profil et les besoins du marché
- construit un modèle économique pour sa future entreprise, créé et testé son offre de produits et/ou de services, construit une stratégie de communication pour se rendre visible de sa clientèle cible et vendre son offre
- appréhendé les différents statuts juridiques, les avantages, inconvénients et leurs conséquences
- mesuré toutes les aides financières pour son projet entrepreneurial et construit son prévisionnel d'activité
- appréhendé toutes les obligations qui lui incombent en tant que chef d'entreprise et mis en place un suivi
- toutes les clés pour créer son espace de vente physique et/ou en ligne
- intégré les connaissances nécessaires à la gestion financière et administrative d'une entreprise

Les points forts du programme

1

UNE MÉTHODE ÉPROUVÉE

Plus de 350 entrepreneurs ont été accompagnés à créer leur entreprise.

2

DU SUR MESURE

Le programme est adapté à chaque projet, aucun contenu générique n'est délivré.

3

UNE FLEXIBILITÉ TOTALE

Le programme s'adapte à votre rythme, avec 6 rdv de suivi répartis selon vos besoins et vos contraintes personnelles.

4

UN SUIVI PROACTIF

Un accompagnement personnalisé pendant 3 mois avec un accès WhatsApp pour répondre à toutes vos questions au quotidien.

Durée et modalités d'accès

Inscriptions au programme

Les inscriptions au programme d'accompagnement sont ouvertes toute l'année. Elles sont soumises à un test d'éligibilité suivi d'un entretien de 45 minutes avec la formatrice. Le stagiaire sera invité à conclure une convention de formation avec l'organisme de formation ADNEA par signature électronique.

Accès au programme

Après son inscription, le stagiaire aura accès au programme immédiatement dès son inscription en cas d'autofinancement et après un délai de 14 jours (délai applicable aux contrats de formation signés à distance) en cas de financement par un organisme public. L'entrée dans le programme sera précédée d'un test d'évaluation des connaissances entrepreneuriales du stagiaire.

Durée du programme

La durée du programme est de 3 mois.

Personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap physique peuvent suivre le programme de formation dès lors qu'elles sont en capacité d'utiliser de manière autonome un ordinateur. Si vous avez des besoins spécifiques (aménagement du rythme, supports adaptés, assistance technique ou humaine), contactez notre référente handicap : Lucille Misslin — hello@adnea.fr. Nous étudierons ensemble les adaptations possibles en lien avec nos partenaires : Ressource Handicap Formation, AGEFIPH, Cap Emploi. Les formations à distance sont accessibles dès lors que le stagiaire maîtrise l'usage de base d'un ordinateur et dispose d'une connexion Internet stable.

Modalités pédagogiques

1

Contenu pédagogique dispensé via un rdv diagnostic initial d'1h-1h30 et 5 rdv de suivi répartis selon vos besoins.

2

Accès à toute une boîte à outils de gestion d'une entreprise et de ressources complémentaires pour la création d'un business. Modèles, templates et guides pratiques pour faciliter chaque étape de la création d'entreprise.

3

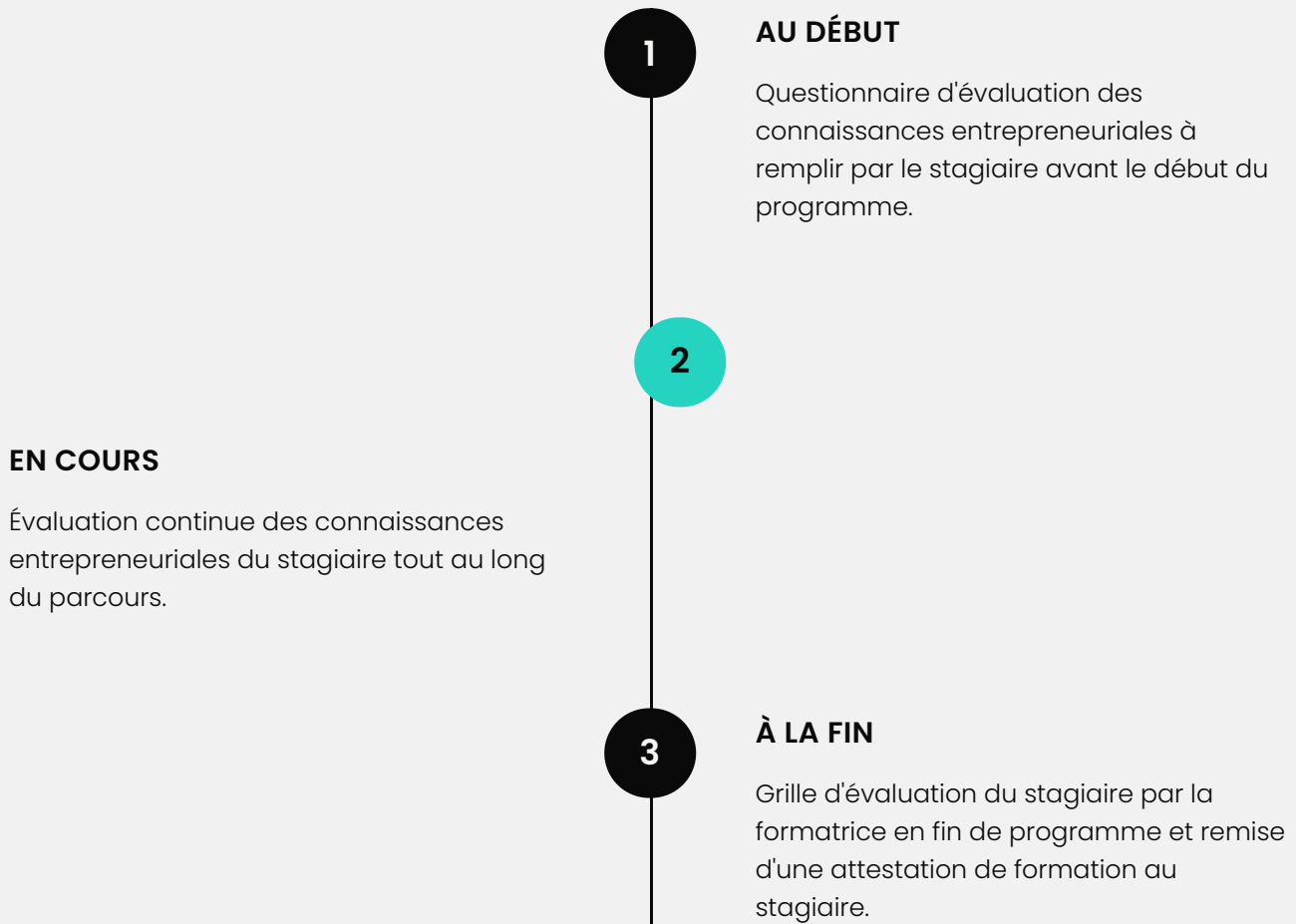
Réalisation par la formatrice des documents fondamentaux de votre entreprise : business plan, rédaction des modèles d'actes juridiques obligatoires et immatriculation de l'entreprise.

4

Suivi proactif sur WhatsApp pendant 3 mois. Réponses à toutes vos questions, points réguliers, et relances motivationnelles pour assurer votre progression constante. Retours illimités sur vos travaux.

Modalités d'évaluation du stagiaire

Le suivi de l'avancement des stagiaires dans leur parcours au sein du programme et l'évaluation de leurs connaissances acquises sont réalisés comme suit :



Indicateurs de résultats du programme

Indicateurs publiés conformément au critère 1, indicateur 2 du Référentiel National Qualité (Qualiopi).

96,67 %

Taux de satisfaction global

100 %

Taux de recommandation

95 %

Taux d'achèvement des parcours

95 %

Taux de création d'entreprise après accompagnement

Indicateurs mis à jour au 31 décembre 2025.

Ces résultats reflètent les parcours individuels des stagiaires et ne sont pas une garantie de résultat. Ils sont calculés sur l'ensemble des stagiaires ayant suivi le programme. ADNEA FORMATION est certifiée Qualiopi (certificat n°2024-012-01 délivré par ALTICERT, valable jusqu'au 11/12/2027) au titre de la catégorie d'action « Actions de formation ».

Programme complet

1

RDV DE DIAGNOSTIC

Personnalisation complète du programme :

- État des lieux approfondi de votre projet
- Identification de vos priorités et points de blocages
- Remise d'un plan d'actions concret
- Établissement de votre calendrier de création sur 3 mois

2

5 RDV DE SUIVI RÉPARTIS SELON VOS BESOINS

Exemples de thématiques traitées :

- Valider votre idée de business
- Construire votre offre
- Définir vos stratégies business
- Mesurer votre rentabilité
- Faire vos choix juridiques

3

VOUS REPARTEZ AVEC

- Votre business plan, clé en main
- Tous les modèles d'actes juridiques obligatoires
- L'immatriculation de votre entreprise sur le guichet unique de l'INPI

Les 5 rdv de suivi et les livrables

1

TROUVER/VALIDER VOTRE IDÉE DE BUSINESS

Objectif visé :

Trouver/valider une idée d'activité en totale adéquation avec son profil de créateur d'entreprise, ses compétences, ses ambitions et ses envies.

Thèmes traités :

- Trouver votre WHY
- Trouver l'adéquation homme-projet
- Analyser votre marché

2

CONSTRUIRE VOTRE OFFRE

Objectif visé :

Construire une offre de produits et/ou de services qui répond au besoin de sa clientèle cible et la tester pour s'assurer qu'elle se vend.

Thèmes traités :

- Analyser les besoins de votre cible
- Construire et tester votre offre
- Fixer vos prix

3

DÉFINIR VOS STRATÉGIES BUSINESS

Objectif visé :

Définir des objectifs précis et chiffrés et mettre en place toutes les stratégies business nécessaires pour les atteindre, notamment la stratégie d'acquisition client.

Thèmes traités :

- Définir vos objectifs précis
- Définir votre canal d'acquisition client
- Construire vos stratégies business

Les 5 rdv de suivi et les livrables

4

MESURER VOTRE RENTABILITÉ

Objectif visé :

Sécuriser ses finances personnelles pour pouvoir créer son entreprise sereinement, s'assurer que sa future entreprise est rentable et viable et connaître les aides et financements possibles.

Thèmes traités :

- Sécuriser vos finances personnelles
- Trouver les aides et financements
- Calculer la viabilité de votre business

5

FAIRE VOS CHOIX JURIDIQUES

Objectif visé :

Trouver la forme juridique la plus adaptée pour sa future entreprise en fonction de ses aspirations professionnelles et personnelles et de l'impact fiscal et social de chaque forme juridique existante. Maîtriser les obligations légales à respecter en tant qu'entrepreneur et mettre en place un système de suivi de ses obligations légales.

Thèmes traités :

- Choisir une structure juridique adaptée
- Maîtriser vos obligations légales
- Mettre en place un système de suivi

+

À DIFFÉRENTS STADES DU PROGRAMME VOUS AUREZ

- Business plan complet
- Rédaction de modèles d'actes juridiques obligatoires
- Immatriculation de votre entreprise sur le guichet unique de l'INPI

Ils ont suivi le programme



+57k€

de CA signé 2 mois après son lancement

Jean Clément

Directeur achat externalisé



+30k€

de CA signé au lancement de son
agence

Sonia Martins

Agence lead generation pour assureurs



+15k€

de CA signé le mois 3 du programme

Houari Khenous

Data analyst pour PME et ETI



+12k€

de CA signé le mois 2 du programme

Alexandra Bonnet

*Expert indépendante en conformité
medtech*

Exemples de résultats obtenus par nos stagiaires accompagnés. Les résultats varient selon les profils, le secteur d'activité et l'engagement personnel.

Tarif et financements du programme

Tarif du programme

2 000 €*

**Exonération de TVA en vertu de l'article 261-4-4^o-a du Code Général des Impôts.*

Moyens de paiement

Le programme est payable par virement bancaire.

Solutions de financement

Un paiement en plusieurs fois par virement bancaire est accessible en 4 mensualités de 500 €.

Le programme d'accompagnement à la création d'entreprise n'est pas finançable par le CPF (Compte Personnel de Formation) suite à la décision gouvernementale de février 2025 excluant ce type d'accompagnement du CPF.

Informations de contact



hello@adnea.fr



www.lucillemisslin.fr



ADNEA – 15 rue de Flaxlanden 68440 BRUEBACH

QUALIOPI – ACTIONS DE FORMATION

Certificat n°2024-012-01 délivré par ALTICERT, valable jusqu'au 11/12/2027.